

PROCES VERBAL DE LA REUNION DU BUREAU DE LIGUE

Séance du 20 janvier 2026 à 18h30 à TOMBLAINE

Présents :

Président : Christophe PORTE

Philippe BOLMONT

Françoise LAPICQUE

Dominique THIRION

Pierre-Alexandre COUSIN

Bernard SIMONIN (visio)

Assistent :

Vincent BLANCHARD, Directeur Général

Guillaume KRATZ, Directeur de l'E.T.A.P.E.

Excusés :

Jean-Emmanuel LEGRY

Corinne STOFFEL

◇◇◇◇◇◇◇◇◇◇

Le Président Christophe PORTE ouvre la séance à 18h35 en remerciant les participants pour leur présence.

POINT 1 - INFORMATIONS DU PRESIDENT (Christophe PORTE)

Le Président, Christophe PORTE, commence par adresser ses vœux à l'ensemble des membres du Bureau de Ligue.

Il informe ensuite avoir proposé au Président de la Fédération Française de Tennis de Table, Gilles ERB, l'organisation d'une réunion rassemblant l'ensemble des Présidents de Ligue en marge des compétitions internationales WTT Youth et Youth Star Contender de Metz, programmées du 13 au 19 avril 2026, afin de profiter de ce temps fort pour favoriser les échanges institutionnels entre les Ligues et la Fédération.

Enfin, Christophe PORTE revient sur l'Assemblée Générale de la Fédération Française de Tennis de Table, qui s'est tenue le samedi 6 décembre 2025. Il précise que l'ensemble des délégués fédéraux représentant la Ligue du Grand-Est étaient présents lors de celle-ci.

POINT 2 - INFORMATIONS DU DIRECTEUR GENERAL (Vincent BLANCHARD)

Le Directeur Général, Vincent BLANCHARD, indique qu'en raison du calendrier fédéral et de la fin de la phase 1 du championnat par équipes en janvier, les services de la Ligue ont pu bénéficier d'une période de courte accalmie entre Noël et le Nouvel An.

Il précise néanmoins qu'une phase d'activité très intense est en cours, en particulier en lien avec la constitution des poules du championnat par équipes ainsi que l'organisation des autres compétitions. Cette situation engendre une charge de travail particulièrement importante pour les services de la Ligue.

Concernant les demandes de subventions, Vincent Blanchard informe le Bureau que le dossier relatif au Fonds pour le Développement de la Vie Associative (FDVA) sera prochainement déposé.

Il précise par ailleurs que la Ligue est toujours dans l'attente du retour de la Région Grand Est concernant les nouvelles conventions pluriannuelles pour la période débutant en 2026.

S'agissant des investissements, le Directeur Général indique que des tables de tennis de table ont été acquises dans le cadre du dispositif « Créer son club de ping », à destination du nouveau club de Colombey Les Belles AS.

Sur le volet des ressources humaines, il rappelle qu'une revalorisation salariale de 1% a été appliquée au 1er juillet, et qu'une nouvelle augmentation de 1% est prévue au 1er janvier, conformément à la convention collective.

Ces mesures représentent une augmentation globale supérieure à 2% de la masse salariale sur l'année en cours.

Enfin, Vincent BLANCHARD informe le Bureau qu'une réunion des Directeurs de Ligue de la Fédération Française de Tennis de Table se tiendra la semaine suivante au siège de la Fédération.

POINT 3 - POLE ESPOIRS LGETT – Infos diverses

Vincent BLANCHARD fait état des échanges en cours concernant le fonctionnement et l'avenir du Pôle Espoirs de la Ligue du Grand Est de tennis de table.

Il souligne en particulier les difficultés actuelles de recrutement, liées notamment aux critères d'accession au Pôle définis par la Fédération Française de Tennis de Table et le Ministère. Il est précisé que les lycéens ne répondent plus aujourd'hui à ces critères, ce qui constitue un frein important au recrutement.

Il est rappelé que, sur les dix athlètes accueillis au Pôle Espoirs cette année, trois intégreront le lycée à la rentrée prochaine et n'ont donc pas vocation à être maintenus au sein du Pôle la saison suivante. Dans ce contexte, une campagne de recrutement renforcée est envisagée afin d'accueillir de nouveaux jeunes pour la saison prochaine.

Des stages d'immersion ont d'ores et déjà été organisés et plusieurs pistes sérieuses sont actuellement à l'étude.

Vincent BLANCHARD indique par ailleurs que le projet de création d'un centre d'entraînement régional reste d'actualité. Ce dispositif permettrait de s'affranchir des critères des listes fédérales et ministérielles. La principale difficulté identifiée à ce stade concerne la recherche d'un lycée partenaire, idéalement situé du côté de Strasbourg, et disposant d'une capacité d'internat.

POINT 4 - ANIMATION, DEVELOPPEMENT, PROMOTION (Philippe BOLMONT) COMMUNICATION ET VALORISATION DES DIRIGEANTS (Bernard SIMONIN)

4.1- POINT D'ACTUALITE ADP (Philippe BOLMONT)

Le Vice-Président en charge de l'Animation, du Développement et de la Promotion, Philippe BOLMONT présente les dernières informations relatives à son Pôle.

Il indique tout d'abord que le stage « Winter Ping » se déroulera du 16 au 20 février. Celui-ci affiche complet avec vingt-six inscrits.

Il revient ensuite sur l'opération « Du Stade vers l'emploi » qui s'est tenue le mercredi 3 décembre à Verdun. Cette action s'est déroulée dans de bonnes conditions et a connu une participation satisfaisante.

Il est également précisé que deux membres de la Commission Jeunes se sont rendus aux Internationaux Jeunes du Grand Est 2025. Cette immersion leur a permis d'observer concrètement l'organisation de cette compétition et d'en tirer des enseignements utiles pour les actions futures.

Concernant l'opération « 1 école, 1 table », un nombre important de candidatures a été enregistré à l'échelle du Grand Est. À l'issue de la sélection, neuf écoles affiliées à l'USEP ont été retenues, ainsi que quatre écoles de l'UGSEL et trois écoles non affiliées. Enfin, trois collèges et un lycée, relevant de la filière UNSS, seront également dotés d'une table.

Il est annoncé que le Président de la Ligue, Christophe PORTE ainsi que le Président de la FFTT, Gilles ERB, se rendront le jeudi 9 avril à Sainte-Marie-aux-Chênes (57) pour l'inauguration d'une table installée dans le collège de la commune ainsi que d'une table à l'école primaire.

Enfin, Philippe BOLMONT informe le Bureau que Laurence GERMAIN suivra prochainement la formation « Experts en développement » de la FFTT. Cette formation se déroulera sous la forme de deux sessions de trois jours à Paris.

4.2- POINT D'ACTUALITE CVD (Bernard SIMONIN)

Bernard SIMONIN, Vice-Président en charge de la Communication et de la Valorisation des dirigeants (CVD) évoque la dernière action de valorisation des clubs mise en place.

À l'issue d'un appel à candidatures lancé il y a quelques semaines, trois clubs ont été retenus pour bénéficier d'un reportage vidéo réalisé par la Ligue au sein de leur structure.

Les trois clubs sélectionnés seront contactés prochainement.

4.3- TROPHEES DES DIRIGEANTS 2026 (Bernard SIMONIN)

Bernard SIMONIN présente ensuite les premières réflexions relatives à l'organisation des Trophées des Dirigeants 2026.

Dans l'objectif de dynamiser davantage cette soirée, les services de la Ligue ont proposé la mise en place d'un quiz portant sur des questions de culture pongiste, en lien avec les événements marquants de la saison écoulée dans le Grand Est. Ce quiz serait proposé en direct aux personnes présentes dans la salle et serait assorti d'un lot à gagner.

Le Bureau accueille favorablement cette proposition et valide le principe de sa mise en œuvre.

Il est enfin précisé que les thématiques des Trophées des Dirigeants 2026 seront soumises au vote lors du Conseil de Ligue prévu au mois de mars 2026.

POINT 5 - ORGANISATIONS EXCEPTIONNELLES (Corinne STOFFEL)

5.1- BILANS (IJGE)

En l'absence de Corinne STOFFEL, Vice-Présidente en charge des organisations exceptionnelles, Vincent BLANCHARD présente le bilan des derniers Internationaux Jeunes du Grand Est.

Il indique que la manifestation s'est déroulée dans de très bonnes conditions. Au total, cinquante-quatre aires de jeu ont été installées et réparties sur trois salles distinctes. À ce titre, il remercie l'ensemble des bénévoles mobilisés ainsi que le personnel de la Ligue pour le montage et le démontage des installations.

Il est toutefois signalé qu'une difficulté subsiste concernant l'hôtellerie. En raison d'une capacité d'accueil insuffisante sur le secteur de Pont-à-Mousson, et ce malgré la réservation de l'ensemble des établissements disponibles, certaines délégations ont dû être hébergées dans la banlieue de Metz.

Sur le plan sportif, Vincent BLANCHARD souligne que le déroulement de la compétition a été pleinement satisfaisant, avec des horaires parfaitement tenus.

Enfin, il est indiqué que pour la saison prochaine, le dispositif organisationnel sera reconduit à l'identique, avec le maintien des trois salles, si possible pour la ville de Pont-à-Mousson.

5.2- ORGANISATIONS A VENIR

Vincent BLANCHARD fait ensuite un point sur les organisations exceptionnelles à venir.

Il indique tout d'abord que le WTT Youth Contender et le WTT Youth Star Contender de Metz, coorganisés par le Comité de la Moselle, le club de Metz TT et la Ligue du Grand Est, se tiendront du 13 au 19 avril 2026.

À ce stade, aucun élément particulier n'est à signaler concernant l'organisation de ces compétitions.

Concernant le tour de Critérium Fédéral National 1, prévu du 13 au 15 mars 2026 à Pont-à-Mousson, il est précisé que les formules d'hébergement et de restauration seront communiquées d'ici la fin de la semaine.

Corinne STOFFEL a actuellement la charge du recrutement des bénévoles de la Ligue pour ces deux organisations.

Enfin, Vincent BLANCHARD annonce que, dans les prochaines semaines, la Fédération Française de Tennis de Table adressera son appel à candidatures pour les organisations nationales de la saison à venir.

La Ligue prévoit d'y répondre en se positionnant à minima sur l'organisation des compétitions habituellement accueillies, à savoir les Championnats de France des Régions ou un tour de Critérium Fédéral National 1.

POINT 6 - GESTION DE L'ACTIVITE

6.1- POINT D'ACTUALITE (Emmanuel LEGRY)

En l'absence d'Emmanuel LEGRY, Vice-Président en charge de la Gestion de l'Activité, Vincent BLANCHARD présente le point d'actualité relatif au Pôle Gestion de l'activité.

Il annonce que trois formations d'Arbitre Régional et trois formations de Juge-Arbitre 1^{er} degré se sont déroulées les samedi 17 et dimanche 18 janvier 2026, sur trois sites distincts : à Troyes dans l'Aube, à Châlons-en-Champagne dans la Marne et à Audun-le-Roman en Meurthe-et-Moselle.

Au total, cinquante personnes ont suivi la formation d'Arbitre Régional et près de quarante participants ont été formés au Juge-Arbitrage 1^{er} degré.

6.2- INFOS COMMISSION SPORTIVE REGIONALE (Françoise LAPICQUE)

Françoise Lapicque, Présidente de la Commission Sportive Régionale, souligne que le délai très court entre les deux phases de championnat a nécessité un investissement particulièrement important de la part des salariés et des bénévoles de la Ligue du Grand Est, afin de permettre la publication des poules de la deuxième phase dans les délais impartis.

Elle précise que la modification de la pyramide des poules s'est révélée pertinente, avec la création de quatre poules supplémentaires en GE4 et d'une poule supplémentaire en GE5. Cette organisation a permis d'absorber l'inscription de 41 nouvelles équipes en GE7 lors de la deuxième phase, tout en conservant un nombre de poules de GE7 quasiment équivalent à celui de la première phase. Au total, la Ligue compte désormais 1141 équipes engagées toutes divisions confondues, de la GEE à la GE7.

Concernant les Interclubs, la deuxième journée s'est déroulée dans de bonnes conditions, avec l'inscription d'équipes supplémentaires.

Enfin, Françoise LAPICQUE revient sur les Championnats du Grand Est Vétérans qui se sont tenus le dimanche 18 janvier à Saint-Dié-des-Vosges. Cette compétition a réuni une centaine de participants. Le nombre de tables mises à disposition était supérieur à celui de l'année précédente, ce qui a permis d'organiser les tableaux en classement intégral, une formule qui a été appréciée par les joueurs présents.

POINT 7 - FINANCES (Dominique THIRION)

7.1- POINT FINANCIER

Le Trésorier Général, Dominique THIRION, présente un point financier actualisé concernant la synthèse des engagements et le recouvrement des clubs.

S'agissant des engagements financiers, ceux-ci s'élèvent à 881 121,30 € au 15 janvier 2026, contre 826 010,00 € au 14 janvier 2025 traduisant une hausse des montants engagés.

Le taux de recouvrement ressort à 82,60 % au 15 janvier 2026, en progression par rapport au taux de 80,15 % constaté au 14 janvier 2025, tout en demeurant inférieur aux taux observés en fin de saison précédente. Cette évolution s'explique notamment par le décalage temporel entre les engagements et les règlements en milieu de saison.

7.2- REFLEXIONS – TARIFS REGIONAUX 2026/2027

Une réflexion est actuellement engagée concernant une refonte et une actualisation de certains tarifs sportifs et administratifs applicables à l'échelle régionale.

Les membres du Bureau s'accordent par ailleurs sur l'envoi d'un courrier au Président Fédéral, demandant des éclaircissements sur la position de la Fédération vis-à-vis du tarif contraint de la licence Loisir notamment.

Ces évolutions tarifaires une fois finalisées, feront l'objet de propositions soumises au vote lors du Conseil de Ligue prévu le 6 mars 2026.

POINT 8 - SECRETARIAT GENERAL (Pierre-Alexandre COUSIN)

8.1- POINT STATISTIQUES

Le Secrétaire Général, Pierre-Alexandre COUSIN, présente un point détaillé sur l'évolution des licences.

Il indique tout d'abord qu'entre décembre 2024 et décembre 2025, la Ligue enregistre une légère baisse globale du nombre de licences, avec une diminution de soixante licences, soit une évolution de -0,42 %. Cette stabilité relative intervient dans un contexte de fluctuations différenciées selon les types de licences et les catégories de pratiquants.

S'agissant de la répartition par type de licence, la part des licences « loisir » recule, passant de 42,4 % en décembre 2024 à 39,5 % en décembre 2025. À l'inverse, les licences « compétition » progressent, passant de 49,9 % à 52,8 %. Les licences « dirigeant » demeurent globalement stables, autour de 6,5 % à 6,6 %.

L'analyse par départements met en évidence des situations contrastées. Certains territoires enregistrent une progression modérée de leurs effectifs, notamment la Moselle, le Bas-Rhin, la Marne ou encore le Haut-Rhin, tandis que d'autres départements connaissent une légère baisse, en particulier la Meuse, les Ardennes ou les Vosges. En décembre 2025, la Moselle demeure le département le plus représenté avec 19,5 % des licences, suivie du Bas-Rhin avec 17,9 % et de la Meurthe-et-Moselle avec 15,7 %.

Enfin, concernant l'évolution des licences par catégorie, les catégories seniors et vétérans restent majoritaires dans la structure des licenciés. La part des vétérans progresse, passant de 40,8 % en décembre 2024 à 42,7 % en décembre 2025, tandis que celle des seniors demeure stable autour de 18 %. Les catégories jeunes connaissent des évolutions plus contrastées, avec une légère baisse chez les poussins, benjamins et minimes, et une relative stabilité chez les cadets et juniors.

8.2- PREPARATION DU CONSEIL DE LIGUE DU 6 MARS 2026

Pierre-Alexandre COUSIN rappelle que le prochain Conseil de Ligue se tiendra le vendredi 6 mars 2026 à 19h00.

L'ordre du jour de cette séance sera communiqué prochainement à l'ensemble des membres du Conseil de Ligue.

8.3- AUTRES

S'agissant de l'Instance Régionale de Discipline, il est porté à la connaissance du Bureau qu'un membre de cette instance a présenté sa démission pour des raisons personnelles et familiales. Il est envisagé de proposer la nomination d'un nouveau membre afin d'intégrer la Commission, cette proposition devant être soumise au Conseil de Ligue du mois de mars.

Il est par ailleurs précisé que l'Instance Régionale de Discipline s'est réunie le lundi 19 janvier afin d'examiner trois affaires.

Enfin, le Secrétaire Général souhaite attirer l'attention du Bureau sur une très forte hausse de l'activité de la Commission Régionale des Statuts et Règlements. Cette augmentation concerne principalement la gestion des demandes de mutations exceptionnelles, dont le volume est sensiblement supérieur à celui constaté lors de la saison précédente.

POINT 9 - INFORMATIONS DU DIRECTEUR DE L'E.T.A.P.E. (Guillaume KRATZ)

Le Directeur de l'E.T.A.P.E., Guillaume KRATZ, présente un bilan du secteur Performance et des actions menées dans le cadre de la détection, de l'accompagnement et de la structuration du Pôle Espoirs.

Il est tout d'abord fait état de la composition et des résultats de la sélection Grand Est lors des Internationaux Jeunes du Grand Est. La sélection régionale a obtenu la deuxième place au challenge par équipes. Sur le plan individuel, Agathe ADOLFF s'est distinguée en remportant l'épreuve chez les minimes 1, Alessandra MULLER en s'imposant chez les benjamines 2, et Lucas SIMON en atteignant la finale chez les minimes 1. Ces résultats traduisent la qualité du travail mené en amont dans le cadre de la détection et de l'accompagnement des jeunes athlètes.

Il est également mentionné la participation de jeunes joueurs de la Ligue aux dispositifs nationaux de détection, notamment le Top 16 U10 organisé à La Roche-sur-Yon, avec la sélection d'Élyne LHERAUX et de Louis DUVAL.

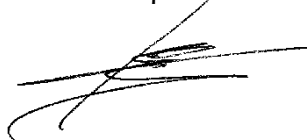
Par ailleurs, le Top Régional Détection a été organisé le 31 janvier 2026 à Metz, dans la continuité des trois étapes du Détect'Ping Grand Est.

Enfin, une projection est présentée pour la saison 2026/2027 concernant le Pôle Espoirs. Il est rappelé les évolutions prévisibles de l'effectif, en lien avec les critères de listes haut niveau FFTT-ANS, les situations relevant de dérogations fédérales, ainsi que des parcours scolaires des athlètes. Cette projection met en évidence les départs anticipés, les joueurs répondant pleinement aux critères, ainsi que les situations restant à arbitrer.

POINT 10 - DIVERS

Plus aucune question n'étant soulevée, la séance est levée à 21h45.

Le Président
Christophe PORTE



Le Secrétaire Général
Pierre-Alexandre COUSIN

